

RECORD BATTU !

La Cenise Bargy été a connu sa plus forte affluence en 13 éditions avec 150 concurrents inscrits pour 146 au départ, ce qui a mis du baume au cœur aux quelques 50 bénévoles qui oeuvrent d'arrache pied pour proposer une épreuve conviviale.

A 15h30, le départ neutralisé était symboliquement donné à l'entrée du village par la fondatrice de l'association l'Orchidée, Mme Desgeorges. Après une traversée de village effectuée à allure sénatoriale derrière le quad ouvrier, les fauves étaient lâchés au lieu-dit La Mouille et, tout de suite, les hommes forts du peloton prenaient la tête d'un long serpent de VTTistes casqués. Nicolas Thiervoz, sportif émérite courant en individuel prenait bien vite la tête du cortège pour ne plus la lâcher jusqu'à l'aire de change à Morsullaz. Derrière, la chance ne voulait pas sourire à un fidèle bénévole reconverti en sportif... et Maurice Pellier, après seulement 500 m de course voyait ses espoirs de médaille prendre fin dans un talus... ses côtes s'en rappelleront pendant quelques semaines.

Le traditionnel parcours de grimpée pédestre autour du Lac Bénit allait modifier les places établies suite au 1^{er} parcours ; en effet, Jérémy Gachet de Combloux en véritable coureur de montagne allait effectuer la boucle dans le temps canon de 35' 13, boucle qui allait s'avérer fatale au spécialiste de VTT Nicolas Thiervoz pour espérer monter sur la plus haute marche du podium.

En équipe hommes, le coureur Alain Gillet allait quant à lui se payer le luxe de battre le record du parcours pédestre détenu par Maurice Magnificat, rendant sa copie en 31'52, ce qui allait placer son équipe à la 3^{ème} place.

Les 3 boucles du parcours allaient enchanter les nombreux spectateurs montés à Morsullaz car le franchissement du ruisseau Le Bronze s'avéra ... problématique pour les moins aguerris.

1h49' après le départ, Antoine Socquet coupait la ligne le 1^{er}, suivi de Stéphane Beau et François Curdy. Une fois tous les compétiteurs arrivés, tout le monde regagnait la salle des fêtes où les attendait un buffet froid concoté par Jean-Paul et son équipe. S'en suivait la proclamation des résultats et chaque personne montée sur le podium se voyait offrir en plus un tee-shirt aux couleurs de l'association L'Orchidée. Un chèque de 450 € était offert à son président par l'association Cenise Bargy qui avait décidé en réunion préparatoire de reverser 3€ par personne inscrite.

Enfin, chaque dossard était tiré au sort et la très belle dotation était répartie entre toutes les compétitrices et les compétiteurs présents. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour juillet 2011.